

6 bis, rue Auguste Vitu  
75015 Paris  
Tél : 33 (0) 1 56 77 17 77  
Fax : 33 (0) 1 56 77 17 70

www.markess.fr

## La dématérialisation des factures s'ouvre à l'Europe

Paris, le 24 novembre 2009 – En préalable au Salon Démat'Expo 2009 qui se déroule les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2009 à Paris, MARKESS International, société d'études et de conseil basée à Paris et à Washington, D.C., spécialisée dans l'analyse de la modernisation et de la transformation des organisations privées et publiques avec les technologies de l'information, annonce la parution de sa nouvelle étude intitulée « *Dématérialisation de Factures – Enjeux Français & Européens* ».

Engagés depuis quelques années au sein d'entreprises pionnières, les projets de dématérialisation de factures<sup>1</sup> continuent leur avancée. En hausse de +21% par rapport à 2008, le marché des logiciels et services IT associés à ces projets est estimé par MARKESS International à 400 millions d'euros en 2009. Cette croissance devrait se confirmer d'ici 2011 avec un marché en progression au rythme moyen annuel de +29% sur la période 2009-2011. Cette évolution du marché est portée par deux éléments :

- Un nombre grandissant d'organisations entrant dans le processus de dématérialisation des factures. C'est notamment le cas dans l'écosystème distributeurs/industriels, dont les grands donneurs d'ordre précurseurs dans ce domaine, ont réussi à convaincre leurs fournisseurs et à provoquer un véritable effet boule de neige tout au long de la filière ;
- Un volume croissant de factures dématérialisées, l'effet volume étant indéniablement l'un des éléments de réussite des projets de dématérialisation. Par rapport à 2008, MARKESS International constate une progression modérée du volume de factures dématérialisées au sens fiscal (et pouvant donc se substituer aux factures papier) et plus soutenue pour la dématérialisation simple et la dématérialisation de factures papier. Ces deux formes de dématérialisation sont fréquemment considérées comme des phases intermédiaires, indispensables vers la dématérialisation fiscale qui, elle, devrait progresser de façon plus dynamique sur la période 2009-2011.

---

<sup>1</sup> La dématérialisation des factures peut se faire sous diverses formes, pouvant être menées conjointement dans les organisations. 3 formes de dématérialisation sont communément admises :

A- **Dématérialisation de factures papier « fournisseurs »** : mise sous forme numérique des factures reçues au format papier (scanning, LAD (Lecture Automatique des Documents), RAD (Reconnaissance Automatique des Documents) ;

B- **Facturation électronique ou dématérialisation « simple » de factures** : échange électronique de factures sous forme de fichiers via des systèmes de télétransmission (EDI conventionnel...) ou de simples fichiers (PDF, jpg...) non signés électroniquement ;

C- **Dématérialisation fiscale de factures** : échange électronique de factures sous forme :

1) Soit de fichiers structurés (EDI, XML, csv, Idocs...) devant respecter les modalités imposées par le CGI (cf. article 289bis),

2) Soit de fichiers non structurés (PDF...) obligatoirement signés au moyen d'une signature électronique et dans le respect des modalités imposées par le CGI (cf. article 289 V).

En France, les 2 premières formes de dématérialisation ne permettent pas de s'affranchir de l'échange de la facture au format papier (seul document ayant une valeur légale) alors que la 3ème forme donne à la facture dématérialisée une valeur légale.

• **Des projets clairement motivés par les gains financiers en résultant**

Quelles que soient les formes retenues, cet intérêt de plus en plus soutenu de la part des organisations pour dématérialiser tout ou partie de leurs factures tient principalement aux raisons suivantes :

- D'un côté, pour les organisations souhaitant dématérialiser leurs factures entrantes (ou factures fournisseurs), près de 80% d'entre elles mettent en avant l'automatisation de leurs processus comptables et financiers et la réduction des coûts associés (traitement des factures, gestion des litiges, archivage des factures, etc.) ;
- De l'autre, pour les entreprises dématérialisant leurs factures sortantes (ou factures clients), il s'agit avant tout de répondre à une demande de la part de leurs clients professionnels et également de réduire les coûts relatifs à l'impression des factures, l'affranchissement, la relance, la gestion des litiges, l'archivage, etc.).

Hélène Mouiche, chargée d'études senior chez MARKESS International et responsable de l'étude, note que « *les deux éléments arrivant largement en tête des motivations tant chez les clients que chez les fournisseurs n'ont pas évolué depuis 2008. Pourtant du côté des fournisseurs, une nouvelle variable apparaît : la volonté d'inscrire le projet de dématérialisation des factures dans une démarche éco-citoyenne et de développement durable pour près d'un fournisseur sur deux* ».

**Motivations des Organisations à Dématérialiser les Factures  
France, 2009**

**Factures entrantes**

- **Automatisation des processus comptables et financiers**
- **Réduction de coûts**
- **Amélioration de la qualité**
- **Païement des fournisseurs dans les délais impartis**
- **Renforcement des contrôles internes**

**Factures sortantes**

- **Réponse à une demande des clients**
- **Réduction de coûts**
- **Accélération du processus de facturation**
- **Démarche éco-citoyenne / développement durable**
- **Proposition de valeur dans la relation client**

Source : *MARKESS International*

• **Un élargissement des projets de dématérialisation des factures envisagé au niveau européen**

Parmi les organisations interrogées par MARKESS International et faisant preuve d'un réel intérêt pour la dématérialisation des factures en France, près d'un quart d'entre elles indiquent déjà dématérialiser des factures échangées avec quelques-uns de leurs fournisseurs ou clients basés dans des Etats membres de l'Union Européenne. C'est plus particulièrement le cas avec des pays transfrontaliers, tels que la Belgique et l'Espagne, mais aussi l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie. D'ici 2011, cette dématérialisation des factures au-delà des frontières pourrait intéresser 38% des organisations interrogées.

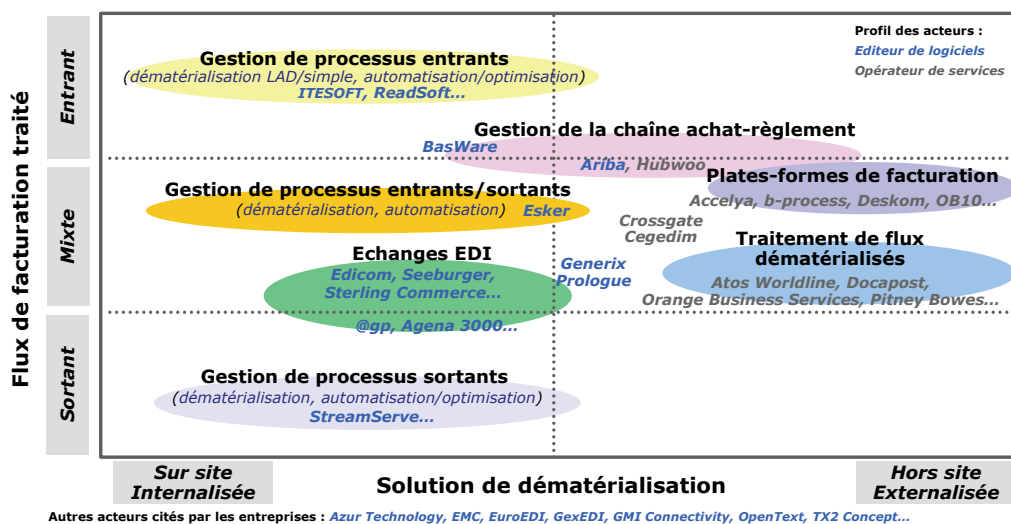
Pourtant, certains freins subsistent à une généralisation d'une telle pratique et portent essentiellement sur le manque d'homogénéité, tant au niveau légal que technique. Le principal frein évoqué par les organisations repose sur l'absence d'harmonisation des pratiques de dématérialisation fiscale au niveau des Etats membres, et ce, malgré la Directive Européenne 2001/115/CE qui reconnaît la validité de la facturation électronique mais qui, transposée dans les différents Etats membres, a donné lieu à des pratiques variées.

Des travaux sont en cours au niveau de l'Union Européenne afin de modifier cette directive, à l'instar de la simplification apportée par l'administration fiscale française en matière d'archivage des factures sortantes. En effet, depuis janvier 2007, une instruction fiscale<sup>2</sup> autorise les entreprises émettant des factures à se passer de l'archivage physique des factures sortantes et à opter pour leur archivage électronique, conférant ainsi la valeur probante au double électronique, à condition de respecter un dispositif technique défini par les autorités fiscales. Gageons que ces avancées devraient accroître le recours à la dématérialisation des factures entre partenaires commerciaux européens.

Concernant les aspects techniques (multiplicité des formats de dématérialisation – structuré ou non, signé ou non -, absence de standard de dématérialisation européen, interopérabilité des solutions de dématérialisation...), les organisations peuvent compter sur la présence de nombreux prestataires sur le marché pour les accompagner tant dans leurs projets français qu'européens.

**Dématérialisation de Factures – Mapping des Offreurs de Solutions  
France, novembre 2009**

(liste non exhaustive – hors tiers de confiance et spécialistes de l'archivage<sup>3</sup>)



Source : MARKESS International

L'évolution de la dématérialisation des factures à l'Europe devrait pousser les offreurs en présence à développer de nouvelles compétences (juridiques, fonctionnelles avec des offres de signature électronique, workflow, « reverse factoring »... jusqu'au « purchase-to-pay ») et, pour certains, à envisager des acquisitions pour compléter leurs offres actuelles et s'étendre géographiquement.

**Pour télécharger la synthèse gratuite de cette étude, cliquez sur le lien ci-dessous :**  
[Référentiel de Pratiques : Dématérialisation de Factures  
 Enjeux Français & Européens – 2009](#)

La méthodologie suivie pour réaliser cette étude repose sur des interviews réalisées de août à octobre 2009 auprès de 190 entreprises privées et administrations basées en France. Par ailleurs, une trentaine de prestataires actifs sur le marché français de la dématérialisation de factures ont aussi été interrogés parmi lesquels figurent Accelya, @GP, Adobe, Agena 3000, Alto Document Management, Atos Worldline, Azur Technology, b-process, BancTec, CDC Arkhinéo, Cecurity.com, Cegedim, Crosssgate, Deskom, Edokial, EMC, Eurofactor, Hubwoo/AchatPro, Ineum Consulting, I.R.I.S., ITESOFT, Jouve, Kofax France, Numeri+, Orga Consultants, Pixid, Prologue, ReadSoft, Sage, SATI, Sopra Group, StreamServe, Symtrax, TradeCard...

<sup>2</sup> cf. Bulletin Officiel des Impôts 3 E-1-07 N°4 du 11 Janvier 2007

<sup>3</sup> Se reporter aux Référentiels de Pratiques publiés par MARKESS International sur ces sujets : « Avantages de la Sécurisation des Echanges Electroniques » et « Archivage et Conservation de Contenus Electroniques ».

**Ce communiqué porte sur l'étude publiée en novembre 2009 par MARKESS International :  
Dématisation de Factures – Jeux Français & Européens**

**Cette étude a été conduite par MARKESS International  
avec le soutien des sociétés suivantes actives sur le marché :  
Accelya, b-process, Cegedim, ITESOFT et StreamServe**

**MARKESS International remercie GS1 France qui a relayé les questionnaires  
dans le cadre de cette recherche.**

**Exemples d'implémentation de solutions  
de dématérialisation de factures**

<b>Organisation</b>	<b>Détail du Projet</b>	<b>Prestataire</b>
ABB Group	Recours aux solutions d'e-invoicing, individualisées au niveau des processus et de la conformité légale dans 18 pays, afin de dématérialiser fiscalement plusieurs millions de factures intergroupe et économiser plusieurs tonnes de papier.	StreamServe
Air Liquide	Traitement automatique des factures fournisseurs en organisation Centre de Services Partagés européen.	ITESOFT
Best Western	Dématisation fiscale des factures adressées à 270 franchises du réseau : France, Nouvelle-Calédonie & Maroc (format structuré et pdf signé).	Accelya
BMW France	Projet global de gestion de la production de plus de 775 000 documents par an, intégrant la dématérialisation de factures.	StreamServe
Carrefour	Déploiement de la solution acheteur : 13 millions de factures dématérialisées par an et 1 000 fournisseurs affiliés.	b-process
Egencia (Expedia)	Solution pour l'émission de factures électroniques adressées à 3 000 clients dans 9 pays européens (1,4 million de factures en 2009).	Cegedim
Europ Assistance	Solution pour la dématérialisation de plus de 400 000 factures par an en provenance de prestataires.	Cegedim
Groupe Capgemini	Déploiement des solutions 22 pays (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest et de l'Est, Inde, Maghreb et Scandinavie) pour dématérialiser et automatiser le traitement, l'approbation et la comptabilisation de 300 000 factures fournisseurs par an.	ITESOFT
Hogg Robinson Group	Portail web de dématérialisation fiscale : 300 000 factures clients et à terme, 4 millions dans 4 pays européens.	b-process
Mondial Assistance	Dématisation fiscale des factures fournisseurs : 350 000 factures par an.	Accelya

*Source : Prestataires*

Pour télécharger les sommaires de nos études : [www.markess.fr/etudes.php](http://www.markess.fr/etudes.php)

Pour consulter nos autres communiqués de presse : [www.markess.fr/pressreleases.php](http://www.markess.fr/pressreleases.php)

Pour suivre nos publications et actualités : <http://markess-blog.typepad.fr/blog/>

**Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :**

Sylvie Chauvin au 01 56 77 17 77 ou à l'adresse e-mail : [schauvin@markess.com](mailto:schauvin@markess.com)

MARKESS International est un cabinet d'études et de conseil qui analyse depuis 10 ans la transformation et la modernisation des organisations avec les technologies de l'information.

Etabli à Washington, D.C. et à Paris, MARKESS International a pour mission d'aider tant les maîtrises d'ouvrage à mieux comprendre et tirer parti des technologies de l'information que les offreurs à mettre au point une stratégie optimale pour cibler ces marchés. Depuis 2002, fort de ses expériences et de son savoir-faire dans le domaine de l'administration électronique aux USA et de ses connaissances des impacts des nouvelles technologies sur les entreprises privées, MARKESS International a lancé une pratique dédiée à l'analyse des marchés de l'administration et du secteur public.